

## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE HONFLEUR 2010

Comme à chaque année, en vertu de l'article 955 du code municipal et au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, je fais rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une session de conseil.

Le maire traite:

1. Des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010;
2. Du rapport du vérificateur sur ces états;
3. Des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédent et celui pour lequel le prochain budget sera fait;
4. Des orientations générales du prochain budget;
5. Les listes de contrats comportant une dépense de 25 000,00 \$ de plus de 2000,00 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000,00 \$;
6. La rémunération du maire ainsi que celle de chaque membre du conseil;
7. Reddition de comptes pour les indicateurs de gestion.

### 1. LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2010

Le rapport financier mentionne des revenus pour l'année financière de l'ordre de 1 374 862,00 \$ des dépenses de fonctionnement de 1 216 126,00 \$ avec un surplus de 158 736,00 \$.

### 2. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR SUR CES ÉTATS

Voici le rapport de la vérificatrice externe sur les états financiers 2010, Madame Julie Roy, comptable agréée, de la firme Lemieux, Nolet présenté et adopté à la séance régulière du 12 avril dernier.

---

Aux membres du conseil,

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de la Municipalité de Honfleur au 31 décembre 2010 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la municipalité. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Honfleur au 31 décembre 2010 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Julie Roy, c.a.  
Lemieux, Nolet

---

### 3. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET CELUI POUR LEQUEL LE PROCHAIN BUDGET SERA FAIT

En 2010, nous avons un surplus pour les dépenses extraordinaires.

Pour ce qui est des états financiers 2011, les indications préliminaires nous laissent croire qu'il y aura des revenus de l'ordre d'environ 1 351 745,00 \$ et des dépenses de fonctionnement et d'investissement de 1 351 745,00 \$ incluant le 2 500,00 \$ pour la réserve de la vidange des étangs.

#### **4. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET**

Le prochain budget, prévoit réaliser en 2011, les travaux d'aqueduc et d'égouts du Développement Simon Paré et réparer et repaver le 4<sup>e</sup> Rang Ouest.

#### **5. LES LISTES DE CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000,00 \$ DE PLUS DE 2 000,00 \$ AVEC UN MÊME CONTRACTANT LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE QUI DÉPASSE 25 000,00\$**

Voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000,00 \$, que la municipalité a conclus, depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle, j'ai fait rapport de la situation financière de la municipalité et celle de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000,00 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000,00 \$.

---

#### **HISTORIQUE DES FACTURES DE PLUS DE 2,000\$ AVEC UN TOTAL DE PLUS DE 25,000\$**

Ceci est le total des factures de l'année financière 2010:

<b>Fournisseurs</b>	<b>2010</b>
Aquatech - Société de gestion de l'eau	29 560,09 \$
BPR Ingénieur Conseil	35 240,08 \$
Hydro-Québec	48 558,41 \$
Lucien Fournier & Fils (Hiver)	137 996,37 \$
Lucien Fournier & Fils (Été)	39 719,32 \$
Ministère du Revenu du Québec	34 017,36 \$
Ministre des Finances	99 420,50 \$
MRC de Bellechasse	143 835,69 \$
National Équipements de Procédé	37 481,33 \$
Simon Paré & Fils	144 903,21 \$

---

#### **FACTURES DE PLUS DE 25,000.00\$**

Ceci est le total des factures de l'année financière 2010:

<b>Fournisseurs</b>	<b>2010</b>
Construction B.M.L.	257 593,94 \$
M.R.C. de Bellechasse (Quotes-parts)	44 546,34 \$
M.R.C. de Bellechasse (Quotes-parts)	44 546,34 \$
M.R.C. de Bellechasse (Quotes-parts)	44 546,33 \$
Ministères des Finances (Sûreté du Québec)	48 223,00 \$
Ministères des Finances (Sûreté du Québec)	48 224,00 \$

*Les montants des factures de la MRC et du Ministère des Finances sont déjà inclus dans les factures de plus de 2 000,00 \$ avec un total de plus de 25 000,00 \$.*

---

#### **6. LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE AINSI QUE CELLE DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL**

L'article 11 de la loi sur le traitement des élus demande que la rémunération du maire ainsi que celle de chaque membre du conseil soient inscrites dans le présent rapport. Ainsi pour l'année 2010, la rémunération annuelle du maire était de 6 663,60 \$ au niveau municipal et de 144,66 \$ par session régulière ou spéciale et de 108,51 \$ par réunion de comités du conseil de la M.R.C. de Bellechasse. La rémunération annuelle d'un élu municipal était de 2 221,08 \$.

#### **RESSOURCES HUMAINES**

Un merci spécial à nos dévoués employés pour leur grande disponibilité, leur dévouement, leur collaboration ainsi qu'à tous ceux qui à leur manière ont contribué au bon fonctionnement de la municipalité.

Je veux féliciter et remercier toute l'équipe de l'O.T.J., du Festival Familial, de la Livrothèque, les pompiers, le personnel de la Salle Fleur de Lys et les employés à temps partiel.

Je veux souligner aussi le travail des bénévoles qui contribuent à l'enrichissement de notre municipalité.

## **FESTIVAL FAMILIAL**

Le Festival Familial 2011, sous la présidence de M. Jean Lacasse, bien secondé par son équipe ainsi que Marie-Pier Morin derrière la caméra, qui prennent beaucoup de leur temps pour le festival, fut encore une très très belle réussite. Félicitations à tous! Avec les bons profits de l'an passé, ils ont fait d'autres estrades, déplacé la déchetterie, agrandi la cour et refait la clôture à l'arrière de la Salle Fleur de Lys. Des investissements totaux de plus de 20 000,00 \$.

Comme le comité essaie de rester près des citoyens de Honfleur, cette année il a décidé d'aider un des nôtres qui a des problèmes de santé. Félicitations pour cette implication qui dénote une grande générosité.

## **SALLE FLEUR DE LYS**

La Salle Fleur de Lys est un service aux citoyens que la municipalité gère depuis plusieurs années déjà. Cette gestion nous a permis de constater que ce lieu fait partie de notre histoire et qu'il est important de le conserver.

## **VOIRIE ET IMMOBILISATIONS**

Les réalisations pour l'année 2010 l'achat du terrain pour le Développement Simon Paré. Suite à la coupe des arbres qui longeaient le 2<sup>e</sup> Rang Est à la hauteur de Ferme G. Arsenault et Fils, nous avons refait les fossés et le pavage au complet du 2<sup>e</sup> Rang Est et du 2<sup>e</sup> Rang Ouest. De plus, nous avons fait des nettoyages de fossés et des travaux d'entretien généraux.

## **PROJETS & RÉALISATIONS 2011**

Souhaité depuis quelques années par les élus de la Municipalité, le projet de résidence pour retraités autonomes ou en perte d'autonomie à Honfleur s'est concrétisé le 7 avril dernier avec l'ouverture officielle de la Résidence Fleuribel, érigée à même les murs de l'ancienne École Fleuribel.

Ce rêve devenu réalité compte 55 studios occupation simple et 3 studios occupation double, de même qu'une unité d'habitation spécialement adaptée pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Cette dernière, inspirée d'un concept européen, constitue une première au Québec.

Ce bâtiment qui abrite les aînés de la Municipalité et des municipalités avoisinantes est un très beau projet et nous en sommes très fiers.

Le Développement résidentiel est prêt pour la vente de 23 terrains et la construction de résidences privées et de jumelés. Les terrains à vendre au coût de 2,95 \$ du pied carré sont disponibles maintenant étant donné que les travaux d'infrastructures donnés à Excavations Lafontaine Inc. sont terminés.

Nous sommes à la disposition de tous ceux et celles qui ont besoin d'informations concernant l'acquisition et la construction. Il nous fera plaisir de vous aider dans vos questionnements. Nous avons invité des entrepreneurs pour de nouvelles constructions soient maisons modèles ou autres.

De plus, M. Martin Joly, Inspecteur régional de la MRC de Bellechasse peut vous aider pour toutes questions au niveau du permis de construction et l'élaboration des règlements d'urbanisme.

## **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

Les sessions de préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2012 vont débuter dans quelques jours. Les priorités seront axées sur la voirie et un parc sur le terrain de la Fabrique pour nos aînés et nos familles.

Les membres du conseil prendront des décisions sages et raisonnables pour le bien-être des citoyens en tenant compte des capacités financières de ceux-ci.

Comme vous le constatez, les projets ne manquent pas et les heures de réunions s'additionnent. Venez donc nous voir à l'adoption de nos prévisions budgétaires 2012. La date et l'heure vous seront transmises par l'avis public qui sera diffusé à l'Église ainsi qu'au bureau municipal.

## **7. REDDITION DE COMPTES POUR LES INDICATEURS DE GESTION 2010**

Voici la reddition de comptes suite à l'implantation des indicateurs de gestion par le Ministre des Affaires Municipales et des Régions.

Issus d'une démarche méticuleuse à laquelle ont participé de nombreux experts des milieux municipaux et universitaires, ces indicateurs viennent aider les municipalités dans leur prise de décisions, favorisant l'amélioration du rendement et l'adoption des meilleures pratiques de gestion.

Considérant le caractère public des institutions municipales et la nature des services qu'elles rendent, ces indicateurs de gestion constituent une amélioration indéniable de la qualité de l'information communiquée aux citoyens.

Les huit (8) objectifs d'utilisation de ces indicateurs de gestion sont:

- D'améliorer le rendement des organismes municipaux dans la prestation de leurs services;
- De permettre aux élus et aux fonctionnaires de mieux comprendre l'évolution de la qualité des services offerts et celle de la santé financière de leur organisation;
- De mieux éclairer les choix des décideurs municipaux;
- De mieux planifier les services municipaux et de mieux déterminer les cibles grâce à une meilleure connaissance de la situation;
- De préserver les ressources;
- De fournir aux contribuables une information objective sur la gestion des services municipaux permettant de mieux répondre à leurs demandes;
- De renforcer l'engagement de l'administration municipale envers la population;
- Et de permettre la communication d'information entre municipalités comparables dans le but de dégager les meilleures pratiques de gestion.

Ces six indicateurs obligatoires vous sont présentés sous six activités comprenant: la voirie municipale, l'enlèvement de la neige, l'approvisionnement en eau, le traitement et le réseau de distribution, le traitement des eaux usées et le réseau d'égout, la santé financière globale et ressources humaines.

Pour analyser ces résultats, nous devons prendre en considération les particularités de la municipalité qui sont les suivantes:

- Municipalité de 802 habitants ayant à cœur son caractère villageois.
- Le territoire de notre municipalité est en partie en zone agricole.

Avant de présenter et de commenter nos résultats 2010, il faut noter que plusieurs données proviennent de l'état intitulé "État du coût des services municipaux" qui fut ajouté à nos états financiers, avec les changements à la comptabilité en 2000.

Cet état inclut non seulement les dépenses annuelles d'exploitation, mais aussi la répartition des frais de financement, les amortissements sur les immobilisations de même que l'amortissement des subventions reçues pour celles-ci.

## FONCTION TRANSPORT ROUTIER

### Voirie municipale

	2010	2009
<b>Coût de la voirie municipale par km de voie</b>	1 620,00 \$	2 158,00 \$

### Enlèvement de la neige

	2010	2009
<b>Coût de l'enlèvement de la neige par km de voie</b>	2 253,00 \$	2 123,00 \$

Nous rappelons que cette activité est assurée par la firme Lucien Fournier & Fils Inc. pour le déneigement des rues, routes et rangs. Les stationnements de la municipalité ont été déneigés par le responsable des travaux publics.

## FONCTION HYGIÈNE DE MILIEU

### Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution

	2010	2009
<b>Pourcentage de bris par 100 km de conduite</b>	S.O.	S.O.
<b>Coût de distribution par km de conduite</b>	S.O.	S.O.
<b>Coût d'approvisionnement et de traitement par m<sup>3</sup> d'eau (Dépenses de fonctionnement)</b>	0,99 \$	0,97 \$
<b>Coût d'approvisionnement de traitement par m<sup>3</sup> d'eau (Dépenses de fonctionnement plus l'amortissement)</b>	3,09 \$	3,09 \$
<b>Coût de distribution par m<sup>3</sup> d'eau</b>	S.O.	S.O.

## Traitement des eaux usées et réseaux d'égout

	2010	2009
Coût du traitement par m <sup>3</sup> d'eaux usées (Dépenses de fonctionnement)	0,57 \$	0,62 \$
Coût du traitement par m <sup>3</sup> d'eaux usées (Dépenses de fonctionnement plus l'amortissement)	1,34 \$	1,45 \$
Coût des réseaux d'égout par km de conduite	S.O.	S.O.

## SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE

	2010	2009
Pourcentage du service de la dette	18,59 %	14,18 %
Pourcentage d'endettement	22,67 %	25,74 %

## RESSOURCES HUMAINES

	2010	2009
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	2,58 %	3,13 %
Effort de formation par employé	3,85 h.	4,78 h.
Durée moyenne des lésions professionnelles	S.O.	S.O.
Taux de départs potentiels à la retraite	S.O.	S.O.

## CONCLUSION

Je suis très satisfait de ces résultats et je le suis d'autant plus que les indicateurs de gestion rendent nos évaluations de la situation financière de plus en plus objectives et réalistes.

Nos indicateurs de gestion démontrent que notre santé financière est bonne et que la valeur de nos possessions collectives s'accroît sans alourdir indûment le fardeau fiscal.

Au cours des prochaines années, nous allons pouvoir nous comparer avec des municipalités dotées de caractéristiques similaires, entre autres la population, la densité, l'étendue du territoire et la richesse foncière uniformisée.

Ces comparaisons nous guideront davantage dans notre planification et lors de nos travaux pour l'élaboration de nos budgets annuels de fonctionnement et d'immobilisation.

J'en profite pour remercier les membres du conseil municipal, les gestionnaires et l'ensemble des employés pour leur travail, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et atteindre les objectifs.

Je veux remercier également le comité de la Politique familiale pour l'excellent travail qu'ils ont fait dans l'élaboration d'un projet de parc pour nos aînés et nos familles afin d'obtenir une subvention du pacte rural! Merci!

Vous êtes une équipe formidable et c'est rassurant de travailler ensemble.

Donné à Honfleur, ce 7 novembre 2011

---

**Marcel Blais**  
Maire de la Municipalité de Honfleur